



Terrorisme au Sahel

Lutte contre la menace d'al-Qaïda dans la région du Maghreb-Sahel : Quels sont les défis actuels ?

Le 31 mai 2017

Le présent document est le produit d'une collaboration entre les étudiants du Master en Géopolitique et Sécurité internationale de l'Institut Catholique de Paris (ICP) et OTHER SOLUTIONS Consulting (OSC). L'équipe d'analystes d'OSC a supervisé le projet pendant les deux mois du partenariat, avec pour but d'initier les étudiants au monde professionnel.



Les pays de la bande sahélo-saharienne (Source : TRTWORLD)

Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) a toujours été de nature mouvante. Organisé de manière décentralisée, le groupe et ses objectifs ont évolué depuis sa création. Au départ, le but de la nébuleuse, en tant que « franchise d'Al-Qaïda », était de frapper « l'ennemi lointain » (France, États-Unis...). Mais constatant son incapacité à tenir cet objectif - notamment à cause du renforcement des systèmes de sécurité occidentaux post 11 septembre - elle s'est recentrée sur le théâtre local en combattant « l'ennemi proche ou intérieur » par le recours au djihad.

C'est le recentrage des activités d'AQMI dans la région du Sahel qui a créé de vives dissensions au sein du groupe. En effet, ses différents émirs, nourris par des ambitions personnelles, se sont retrouvés en désaccord sur le calendrier des opérations à mener et sur les buts du combat. Les rivalités entre les commandants de la zone sud, Moktar Belmoktar et Abou Zeid étaient telles qu'elles ont conduit le premier à fonder en 2013 sa propre unité d'élite

: Al-Mourabitoune. On note également que le contexte de la guerre au Mali a favorisé l'émergence d'autres organisations rebelles djihadistes, comme Ansar Dine, dont certaines sont issues d'une scission avec AQMI.

Plus récemment, le 2 mars 2017, plusieurs mouvements djihadistes opérant au Mali sous la bannière d'Al-Qaïda se sont unifiés sous le nom du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM). Cette alliance, commandée par le chef d'Ansar Dine Iyad Ag Ghali, fait craindre un regain de violence dans la région et des percées territoriales similaires à celles qui ont été observées dans le nord du Mali en 2012.

Des exactions ciblées contre certaines ethnies ont d'ailleurs déjà eu lieu au Mali. Diviser les communautés pour instaurer un climat de méfiance et de peur semble être l'objectif recherché par les djihadistes. Les forces internationales sont également les cibles privilégiées de cette nouvelle alliance terroriste.

Une question dès lors s'impose à nous : Quels obstacles à une stratégie collective entre les pays du Maghreb et du Sahel pour contrer la menace AQMI ?

Le présent rapport s'attachera à identifier les principaux obstacles à une coopération effective des pays du Maghreb-Sahel et de la communauté internationale contre AQMI et à apporter d'éventuelles solutions pour les surmonter.

1. Point de situation sur AQMI (sphère d'influence, financement, attaques terroristes)

Aujourd'hui, à travers le GSIM, AQMI est durablement installé dans les pays de la bande sahélo-saharienne (BSS). Malgré l'intervention des forces françaises qui a permis de chasser une grande partie des djihadistes présents dans le nord du Mali, AQMI garde une grande capacité de nuisance dans la région. En témoignent les attaques qui surgissent tous les deux ou trois jours dans le nord du Mali et ses environs. Au-delà de cette influence historique au Mali, on observe qu'AQMI tend à s'ancrer de plus en plus dans le sud du Sahel. En effet, entre janvier et mars 2016, AQMI a revendiqué des attaques visant des complexes hôteliers en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Le GSIM poursuivra cette logique d'un ancrage plus poussé au sud du Sahel pour concurrencer son rival régional Boko Haram, affilié à l'Etat Islamique.

En ce qui concerne le modus operandi, les actions d'AQMI s'apparentent de plus en plus à celles de l'Etat islamique (EI) : tirs en rafale dans des lieux publics, explosions kamikazes, meurtres de masse... On en déduit que le groupe cherche à concurrencer l'EI sur le plan de la violence et de la spectacularisation des opérations. L'organisation a d'ailleurs les moyens de le faire puisqu'elle bénéficie d'une importante manne financière provenant des trafics de cigarettes, de drogue ou des rançons liées aux prises d'otages. En effet, l'aisance financière d'AQMI a depuis toujours contribué à sa notoriété auprès des différents groupes armés terroristes (GAT) et lui a notamment permis de les fédérer.

Enfin, la constitution du GSIM témoigne de l'ampleur du problème terroriste dans la zone sahélo-saharienne : malgré la présence de forces militaires sur le terrain, les GAT parviennent à rester effectifs et à se mouvoir comme ils l'entendent sur un territoire aux frontières aussi vastes que fragiles.

2. Principales actions mises en œuvre

Au niveau international, et depuis les années 1990, plusieurs stratégies de contre-terrorisme ont été mises en place dans les pays du Maghreb-Sahel, avec l'appui de puissances occidentales comme les États-Unis ou la France, qui, en plus d'avoir une responsabilité de protection dans la région, y cultivent des intérêts personnels, notamment économiques. En effet de grands groupes industriels français tels que France Telecom, BNP Paribas ou encore Areva et Total sont massivement implantés dans la région.

Depuis 2009, un exercice international appelé *Flintlock* a lieu chaque année entre les pays du TSCTP (Trans Sahara Counterterrorism Partnership), les États-Unis et quelques pays européens¹. Cet exercice, par le développement du partage de l'information, la coordination des services de sécurité et l'entraînement des militaires, vise à créer une synergie entre les pays du Maghreb-Sahel sur le plan de la lutte contre le terrorisme.

Aujourd'hui la communauté internationale apporte sa contribution à la coopération régionale entre les pays du Maghreb-Sahel de manière plus soutenue. En effet, il existe pas moins de quatorze stratégies différentes en faveur du Sahel. Cette multiplicité des actions engagées témoigne de la difficulté qu'éprouve la communauté internationale à trouver un terrain d'entente favorable à une action unique et coordonnée. Cette abondance d'initiatives dessert les pays du Sahel concernés qui ont un besoin urgent de solution.

Pourtant il faut rappeler qu'en novembre 2013 les bailleurs de fonds s'étaient engagés à travailler dans le Sahel en parfait accord.² Tous avaient décidé la simplification des procédures d'octroi de fonds, mais aucune avancée majeure n'a été constatée dans ce domaine. C'est dans ce contexte d'urgence que le « G5 Sahel* » sera créé en décembre 2014.³

Plus concrètement, la France s'implique massivement dans la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne. L'opération Barkhane, lancée le 1^{er} août 2014, repose sur une logique de partenariat avec les pays de la région. L'Opération Panga, qui lui a succédé⁴, visait à lutter contre les groupes armés terroristes, notamment près de la forêt de Foularé, une zone à cheval entre le Mali et le Burkina Faso, réputée pour servir de refuge aux terroristes.

Le bilan de l'Opération Panga et la volonté des forces africaines de continuer à agir avec Barkhane confirment l'importance de maintenir la dynamique des opérations militaires conjointes transfrontalière au sein du partenariat militaire opérationnel pour la sécurité de la région,⁵ La MINUSMA vient renforcer ce dispositif par la mise en service de patrouilles mixtes⁶, comprenant des forces de l'armée malienne, des forces de la Coordination des Mouvements de l'Azawad et de la Plateforme.

Au niveau régional, le G5 Sahel a lancé des projets en matière de lutte contre le terrorisme, à commencer par l'ouverture d'une école de guerre à Nouakchott (Mauritanie) en 2016 et la création d'un bataillon d'intervention rapide. Ce qui ressort de ces stratégies est la nécessité de développer les pays du Sahel pour contrer l'expansion du terrorisme et d'AQMI. Il est donc crucial que ces pays gardent cette dynamique et pérennisent leurs actions.

Parmi les initiatives lancées au niveau régional, on retient l'échec du Comité d'État-major Opérationnel Conjoint (CEMOC), créé en 2010 à Tamanrasset (Algérie). En effet, le CEMOC n'a pas eu les résultats escomptés, sachant qu'en janvier 2012 il n'avait pu intervenir au Mali pour stopper la progression des djihadistes venus du Nord, vers la capitale Bamako. Une intervention à ce moment aurait pu permettre à l'Algérie, qui en avait les moyens, de s'affirmer comme un leader régional dans la lutte contre le terrorisme.

De même, en mai 2013, lors des attaques terroristes contre les villes d'Agadez et Arlit, sur la frontière algéro-nigérienne, l'Algérie n'est pas intervenue alors que le Niger avait besoin d'aide. Pourtant, l'Algérie avait été capable de mobiliser des forces sur son territoire lors de l'attaque d'In amenas quatre mois plus tôt (janvier 2013).

Convaincus que l'efficacité de leur organisation repose surtout sur son homogénéité et sa cohérence, les pays du G5 Sahel ont décidé que plus aucun État n'y sera admis comme membre à part entière, et, qu'au mieux, ils accepteront des États observateurs.

¹ Espagne, France, Royaume-Unis, Allemagne, Pays Bas. Ibid.

² Les Nations Unis, la commission de l'Union Africaine ou encore la Banque Mondiale.

³ LeMonde.fr, « à chacun son Sahel, ou la cacophonie internationale dans la lutte anti-terroriste », disponible en ligne sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/23/a-chacun-son-sahel-ou-la-cacophonie-internationale-dans-la-lutte-antiterroriste_4956680_3212.html *constitué du Burkina Faso-Mali-Mauritanie-Niger-Tchad, (consulté le 24/04/2017)

⁴ L'Opération Panga a été lancée le 27 mars 2017 et s'est terminée le 10 avril 2017.

⁵ Studio Tamani, « Fin de l'opération militaire « Panga » : deux terroristes tués, 8 capturés et une dizaine de suspects arrêtés », disponible en ligne sur <http://www.studiotamani.org/index.php/politique/11241-fin-de-l-operation-militaire-panga-deux-terroristes-tues-8-captures-et-une-dizaine-de-suspects-arretes> (consulté le 01/05/2017)

⁶ MINUSMAHEBDO, « Gao : Le ministre français de la Défense et le Chef de la MINUSMA rencontrent les autorités locales et le MOC », disponible en ligne sur : https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/minusma_hebdo_ndeg76.pdf , (consulté le 01/05/2017)

3. Comment surmonter les obstacles?

Nous pouvons identifier trois obstacles majeurs à une coopération effective de lutte contre le terrorisme dans cette région.

3.1 Les gouvernements sont dépassés par l'ampleur de la menace d'AQMI

Il semble clair que la majorité, pour ne pas dire la totalité des pays du Maghreb et du Sahel, n'ont pas les moyens de faire face à l'ampleur de la menace d'AQMI. Certains États se trouvent confrontés à plusieurs fronts terroristes tandis que les crises économiques, sociales voire humanitaires continuent de se développer, aggravant une situation déjà fragile.

Le cas du Niger est à cet égard exemplaire, dans la mesure où il doit faire face à trois fronts distincts : d'un côté le Mali où est basé le GSIM (Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans), de l'autre la Lybie considérée comme principale base arrière terroriste, et le sud avec Boko Haram, illustre la difficulté des gouvernements à faire face à la menace AQMI. La dislocation des forces de l'armée nigérienne sur son territoire rend ses opérations sans réels impacts⁷ : pour cause, les positions de l'armée et les camps de réfugiés sont régulièrement attaqués. Au vu de ces difficultés, il n'est pas certain que les efforts de coordination employés avec la participation du Nigéria, du Cameroun et du Tchad parviennent à mettre un terme à la menace terroriste dans la région.

Ajoutons à cela le manque de coordination entre les pays du Maghreb et du Sahel. Le cas de l'Algérie résume parfaitement la situation. Ayant pour principe de base la « non-ingérence » dans les affaires intérieures des États, celui de la non-intervention de son armée hors du territoire, ainsi que le refus de toute intervention extérieure, cela complique davantage la coordination et la coopération entre États.⁸

Afin de surmonter ce premier obstacle, il s'agirait de renforcer stratégiquement les forces militaires par la création de nouveaux avant-postes frontaliers occupés par des patrouilles mixtes. En effet, en plus de canaliser les déplacements et mutations successives de l'organisation, ces derniers permettraient de sécuriser les zones frontalières. Ces avant-postes auraient également une fonction dissuasive pour les contrebandiers, trafiquants et djihadistes. Gardons à l'esprit qu'AQMI se finance toujours grâce au banditisme et à la contrebande. À titre d'exemple, la douane algérienne a récemment saisi 54 000 euros à la frontière tunisienne⁹.

En plus d'occuper les espaces frontaliers, les patrouilles mixtes doivent également occuper les zones arides et retirées choisies par les terroristes comme bases arrière. En effet, les groupes djihadistes pendant longtemps retranchés dans le Nord du Mali ont désormais des bases dans le centre du pays à cause du « vacuum sécuritaire » qui prédomine dans cette zone.

3.2 La vastitude des territoires et la porosité des frontières

Le Sahel englobe une surface de 3 millions de km², ce qui rend la lutte contre AQMI particulièrement difficile. Il faut d'avantage d'entraînement et de moyens pour les forces armées pour débusquer les terroristes d'AQMI dans la zone. Prenons pour exemple l'Algérie. Avec 6386 km de frontières terrestres, les trafics en tous genres se multiplient (stupéfiants, transfert d'argent et blanchiment) tandis que le terrorisme local a atteint son paroxysme au nord-est du pays. Les attaques multiples provenant de fronts différents sont susceptibles de créer un contexte

⁷ RFI, : « Niger : Boko Haram attaque une position de l'armée sur les bords du lac Tchad » disponible en ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20170101-niger-boko-haram-attaque-une-position-armee-baroua-bords-lac-tchad> , (consulté le 26/04/2017)

⁸ L'année du Maghreb, « Sécurité aux frontières : Portée et limites de la stratégie algérienne Algerian State's Border Security Strategy » disponible en ligne sur : <https://anneemaghreb.revues.org/2712?lang=en> (consulté le 01/04/2017)

⁹ Observalgerie, « Devises : Saisie de 54 000 euros aux frontières », disponible en ligne sur : <http://observalgerie.com/actualite/confidences/devises-saisie-de-54-000-euros-aux-frontieres/>, (consulté le 07/05/2017)

qui favoriserait la reconstitution de groupes terroristes sur le territoire algérien, et plus particulièrement à ses frontières.¹⁰

Afin de surmonter cet obstacle, il faudrait, pour consolider le processus de sécurisation intérieure des pays, impliquer les peuples nomades et notamment touaregs à la lutte contre le terrorisme. Cette implication serait profitable aux peuples nomades : ils se sentiraient enfin considérés par les gouvernements centraux, tout comme aux autorités gouvernementales qui bénéficieraient de l'excellente connaissance du terrain de ces populations nomades pour mieux traquer les djihadistes.

Outre les nomades, la société civile dans son ensemble devrait être impliquée. Le renforcement de la confiance et de la collaboration entre forces de sécurité et civils en constitue un axe crucial. En mars dernier, un Congrès réunissant des forces de défense et des acteurs de la société civile a été organisé à Dori au Burkina Faso pour mettre en avant le biais de la coopération civilo-militaire comme solution à la lutte contre l'extrémisme violent. Le partage de l'information, la mise en place d'ateliers de sensibilisation ou la formation des leaders religieux sont des éléments proposés par les acteurs du Congrès pour mener à bien une collaboration civilo-militaire effective¹¹. Bien que timide, cette première initiative pourrait provoquer un effet boule de neige et se développer dans d'autres pays.

3.3 Des défis socio-économiques

AQMI utilise une stratégie de séduction des populations en leur proposant des services que l'État ne parvient plus à offrir, par exemple en faisant vivre le commerce local, en créant des associations dans le domaine de la santé ou en présentant le djihad comme un travail financièrement attractif. Ainsi, rejoindre les rangs d'AQMI devient attrayant pour ces jeunes sans emploi.¹²

Plus encore, les enfants sont ciblés. Les djihadistes leur présentent la guerre comme un jeu. En outre, leur déscolarisation précoce, due à la fermeture des écoles, rend la tâche plus facile aux recruteurs d'AQMI.

Ajoutons à cela le chômage. Selon les chiffres donnés par l'OIT (l'Organisation Internationale du Travail), la Libye contracte le taux de chômage le plus élevé avec 19,2%, suivi de la Mauritanie avec 11,7%, et du Mali avec 8,1%¹³. Ces régions sont donc plus susceptibles d'être des terrains privilégiés de recrutement. Dans le contexte de crise, que de nombreux pays vivent actuellement, des réponses concrètes sont recherchées afin d'éviter toute tentation d'enrôlement.

Le sous-développement est également à prendre en compte car il est évident que les pays du Sahel ne détiennent pas les ressources et les moyens qui leur permettraient de sortir de la misère et de reconstruire leur sécurité¹⁴. Pour cause, la grande majorité d'entre eux figurent sur la liste des pays à l'IDH (indice de développement humain) le moins développé.¹⁵ De ce fait, il faut s'assurer que l'aide apportée par les pays les plus développés et les bailleurs internationaux suffisent à restaurer la crédibilité des gouvernements aux yeux de leur population et qu'ils apportent une vraie stratégie de développement sur le long terme.

¹⁰ L'année du Maghreb, « Sécurité aux frontières : Portée et limites de la stratégie algérienne Algerian State's Border Security Strategy » disponible en ligne sur : <https://anneemaghreb.revues.org/2712?lang=en> (consulté le 01/04/2017)

¹¹ Union Fraternelle des Croyants, « La collaboration civilo-militaire, une approche pour réussir la lutte contre l'insécurité dans le Sahel », disponible en ligne sur : <http://www.ufc-dori.org/2015-02-02-11-52-51/292-la-coop%C3%A9ration-civilo-militaire-une-approche-pour-r%C3%A9ussir-la-lutte-contre-l%E2%80%99ins%C3%A9curit%C3%A9-dans-le-sahel.html>, (consulté le 07/05/2017)

¹² Assemblée Nationale, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », disponible en ligne sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4431.asp>, (consulté le 07/05/2017)

¹³ La Banque Mondiale, données disponibles en ligne sur : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS> (consulté le 03/05/2017)

¹⁴ Réseau Sahel Désertification, « Sécurité et développement au Sahel : qu'en dire ? » disponible en ligne sur : <http://www.resad-sahel.org/Publications/Securite-et-developpement-au-Sahel-qu-en-dire> (consulté le 26/04/2017)

¹⁵ Agenceecofin.Com, disponible en ligne sur : <http://www.agenceecofin.com/economie/2403-45994-le-classement-des-pays-africains-dans-l-edition-2016-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud> (consulté le 26/04/2017)

Au niveau économique, il s'agit par exemple de favoriser la mise en œuvre d'un marché commun entre les pays du Maghreb-Sahel¹⁶. Celui-ci permettrait à la fois de relancer l'activité économique de ces pays et d'instiguer un climat de confiance entre eux, propice à la coopération sécuritaire.

Sur le plan social, il s'agit de donner aux populations les moyens de vivre correctement afin d'endiguer les frustrations et de conjurer la séduction qu'exerce AQMI. L'injustice sociale est en effet une des causes profondes de la prolifération du terrorisme dans la région du Maghreb-Sahel. La lutte contre la corruption et la sécurité alimentaire sont deux prérequis pour surmonter les obstacles à la lutte contre AQMI.

L'éducation des jeunes et les campagnes de sensibilisation sous l'égide des leaders religieux sont également des éléments cruciaux capables de contrer l'attractivité qu'exercent les groupes terroristes. Seulement, face à la pression islamique, les professeurs et les chefs religieux sont parfois contraints de fuir et de fermer les écoles¹⁷. Il s'agirait de sécuriser des établissements dédiés à l'enseignement pour empêcher la radicalisation des jeunes.

En définitive, chaque pays sur lequel évolue AQMI doit s'attacher à travailler avec ses voisins régionaux et engager un travail d'homogénéisation de perception de la menace. Cet état d'esprit favorisera certainement l'échange de renseignements, indispensable à l'endiguement de la nébuleuse AQMI. En effet, face à un groupe organisé en petites unités, les opérations armées de grande ampleur ne semblent pas constituer la réponse la plus adaptée.¹⁸ Il s'agira donc de créer un mécanisme régional permettant de collecter, stocker et analyser les informations utiles au démantèlement des organisations terroristes¹⁹. À titre d'exemple, on observe depuis un an que l'Algérie s'engage beaucoup plus sur le plan diplomatique que sur le plan militaire dans la lutte contre le djihadisme. Le pays a notamment signé le 7 mars 2016 quatre accords avec le Tchad concernant la lutte contre les crimes liés au terrorisme²⁰.

4. Conclusion

L'ascension du groupe AQMI semble suivre une courbe exponentielle, et les efforts jusque-là déployés pour le contrer restent sans réel impact. Parmi le nombre de groupes armés terroristes évoluant au Sahel, AQMI a particulièrement bien su tirer son épingle du jeu fort d'une importante manne financière, d'une réputation et d'une capacité à se renouveler.

Au niveau international, des opérations d'envergure comme le Trans Sahara Counterterrorism Partnership et l'opération Barkhane permettent aux pays du Maghreb-Sahel d'améliorer le partage de l'information, la coordination de leurs forces de sécurité et de repousser les djihadistes loin des capitales. Au niveau régional, le G5 Sahel est actuellement l'organisme qui contribue le plus à améliorer la coopération régionale de lutte contre le terrorisme.

Mais malgré ces initiatives, on observe que la coopération internationale est trop dispersée et que la collaboration régionale demeure trop fragile si bien que les pays ne parviennent toujours pas à maîtriser les frontières, caractérisées par leur vastitude et leur porosité. En outre, la faiblesse économique et sociale de ces pays constitue un frein aux opérations coordonnées de contre-terrorisme.

¹⁶ Enjeux ouest-africains, « Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sahel », disponible en ligne sur <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/45830147.pdf> (consulté le 28/03/2017).

¹⁷ Le Monde Afrique « Après le nord, le centre du Mali menace à son tour de s'enflammer », disponible en ligne sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer_5069975_3212.html (consulté le 15/04/2017).

¹⁸ Centre d'Etudes stratégiques de l'Afrique « Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'Ouest : Contrecarrer la stratégie d'AQMI au Sahel », disponible en ligne sur <http://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB11FR-Nouvelle-menace-terroriste-en-Afrique-de-l%E2%80%99Ouest-Contrecarrer-la-strat%C3%A9gie-d%E2%80%99AQMI-au-Sahel.pdf> (consulté le 15/04/2017)

¹⁹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Programme Sahel 2013-2017, Renforcer le Sahel contre le crime et le terrorisme », disponible en ligne sur https://www.unodc.org/documents/westandcentralafrica/Programme_Sahel_-_Rapport_dactivite_Janvier_2016.pdf (consulté le 20/04/2017)

²⁰ Tchad News, « Algérie-Tchad : signature d'un mémorandum d'entente », disponible en ligne sur : <http://www.tchad-news.com/2016/11/08/algérie-tchad-signature-dun-memorandum-dentente/>, (consulté le 07/05/2017)

Ainsi, les pays occidentaux et les pays de la BSS doivent poursuivre leurs efforts en matière de lutte contre le terrorisme. Cela passera notamment par un renforcement stratégique des forces sécuritaires, par une intégration des peuples nomades et de la société civile au processus de sécurisation des États, par des campagnes de prévention et de déradicalisation et par le développement d'un mécanisme de partage du renseignement, indispensable à la lutte contre le terrorisme au Sahel.